

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL
10636, avenue l'Archevêque

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 9 novembre 2020, à 19 h, en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-074, statuera sur la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante :

10636, avenue l'Archevêque

Permettre l'occupation d'un lieu de culte « Ministère Puissance de la parole qui délivre ».

QUE conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 une séance de consultation écrite d'une durée de 15 jours est tenue à partir de la date de publication du présent avis.

PRENEZ AVIS que toute personne intéressée doit soumettre ses commentaires au plus tard le 5 novembre 2020 à l'adresse courriel : consultation-publique.mtl-nord@montreal.ca

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 21 octobre 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Marie Marthe Papineau, avocate